



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE VIRTUELLE DES MEMBRES 2022

Mardi le 7 juin 2022, 16 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire des membres ;
2. Vérification des lettres de créance et quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Explications relatives à la tenue de la présente assemblée générale extraordinaire ;
5. Adoption d'une résolution afin de demander l'émission de lettres patentes supplémentaires ;
6. Adoption d'une résolution abrogeant les règlements généraux actuels et adoptant le projet de nouveaux règlements généraux (R-01) ;
7. Levée de l'assemblée.